

**PROCÈS-VERBAL
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 JUILLET 2016**

Le quinze juin deux mille seize, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de COULIMER, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Yves. JOURDAN

Présents : Yves JOURDAN, maire ; Philippe BARBE, Benoît AGUINET, adjoints ; Olivier BOURGOUIN, Thierry FAYET, Albert LEGOT, Bernard MOULINIER, Jean-Claude MARINTHE, Pascal LEVALLOIS ; conseillers.

Absents excusés : Christine ROGUET, Jean-Yves ROYER qui a donné procuration à Yves JOURDAN

Philippe BARBE a été nommé secrétaire

Date de convocation : 11/07/2016

Date d'affichage : 16/07/2016

Ordre du jour :

1. Achat bien immobilier 11 et 13 rue de Mortagne
2. Approbation du rapport d'activité du SMIRTOM
3. Approbation du rapport d'activité de la CDC du Bassin de Mortagne
4. Approbation du rapport d'activité du SE 61
5. Devis salle des fêtes.
6. Questions et informations diverses :

Les élus du conseil municipal ont observé une minute de silence, en hommage aux victimes de Nice.

Approbation à l'unanimité du procès-verbal de la séance précédente.

ACQUISITION D'UN BIEN IMMOBILIER SITUÉ 11-15 RUE DE MORTAGNE (PARCELLE ZO 122)

Délibération N°2016/07-01

Annule et remplace la délibération 2016/06-01

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le courrier de Madame FERYN Arlette qui propose à la vente le bien situé 11, 13 et 15 rue de Mortagne (parcelle ZO 122). Cette propriété comprend notamment un garage qui gêne la visibilité dans le virage, sur la RD 272. Monsieur le Maire informe le conseil que Madame FERYN est d'accord pour vendre cette propriété à la commune de Coulimer pour une valeur de 18 000,00 €. Il demande l'autorisation du conseil pour engager la procédure d'acquisition.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- **Décide** l'acquisition de la propriété immobilière située sur la parcelle ZO 122 moyennant dix-huit mille euros (18 000,00 €),
- **Autorise** Monsieur le Maire à procéder à cette acquisition par acte notarié,
- **Précise** que les frais d'acquisition seront à la charge de la commune,
- **Charge** Monsieur le Maire de la conservation de l'acte notarié d'acquisition.

DÉCISION MODIFICATIVE N° 2

Délibération N° 2016/07-02

Annule et remplace la délibération 2016/06-02

Monsieur le Maire précise qu'il y a lieu de prévoir une décision modificative pour l'acquisition du bien immobilier.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- **Autorise** le Maire à procéder aux mouvements de crédits constituant la décision modificative N°2 et détaillés dans le tableau ci-dessous :

Section	Chap	Compte	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	67	678	- 18 000 €	
	023	023	+ 18 000 €	
Investissement	21	2132	+ 18 000 €	
	021	021		+ 18 000 €

APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015 DU SMIRTOM DU PERCHE ORNAIS

Délibération N° 2016/07-03

Conformément à l'article L 5211-39 du CGCT, Monsieur le Président de la CDC du Bassin de Mortagne-au-Perche a adressé à la commune le rapport d'activités du SMIRTOM du Perche Ornaï pour l'année 2015.

Après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **Approuve** dans sa totalité le contenu du rapport d'activités 2015 du SMIRTOM du Perche Ornaï.

APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015 DE LA CDC DU BASSIN DE MORTAGNE AU PERCHE

Délibération N° 2016/07-04

Conformément à l'article L 5211-39 du CGCT, Monsieur le Président de la CDC du Bassin de Mortagne-au-Perche a adressé à la commune le rapport d'activités de la CDC du Bassin de Mortagne au Perche pour l'année 2015.

Après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **Approuve** dans sa totalité le contenu du rapport d'activités 2015 de la Communauté de Communes du Bassin de Mortagne au Perche

APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015 DU SE 61

Délibération N° 2016/07-05

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal le rapport d'activités du Se61 de l'année 2015 validé par les membres du Comité Syndical du Se61 en date du 14 juin 2016.

Il demande aux membres présents de bien vouloir en prendre connaissance et de délibérer sur ce rapport 2015

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité :

- **Approuvent** le rapport d'activités 2015 du Syndicat Energie de l'Orne.

CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR L'ÉTANCHÉITÉ DE LA SALLE DES FÊTES

Délibération 2016/07-06

Monsieur le Maire présente les différents devis reçus.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- **Décide** de retenir l'entreprise Christian Boulard de Bazoches sur Hoëgne pour un montant HT de 15444.00 € soit 18532.80 € TTC
- **Autorise** le Maire ou son adjoint à signer toutes les pièces afférentes à cette affaire
- **Précise** que les crédits sont inscrits en section d'investissement du BP 2016

GARDIENNAGE DE L'ÉGLISE

Délibération 2016/07-07

Monsieur le Maire propose de verser une indemnité de 200 € à Daniel Béguin pour l'entretien de l'église, l'ouverture et la fermeture de la porte quotidiennement ainsi que la gestion de la sonnerie pour les événements religieux ayant lieu à Coulimer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- **Décide** de verser une indemnité de 200 € à Daniel BEGUIN domicilié 2 rue de l'église à Coulimer pour le gardiennage de l'église
- **Autorise** le Maire ou son adjoint à signer toutes les pièces afférentes à cette affaire

QUESTIONS DIVERSES

- Demande d'une avancée de toit à la salle des fêtes pour abriter les fumeurs. Des solutions vont être étudiées.
- Demande de création d'un city stade : le coût est beaucoup trop élevé mais des solutions moins onéreuses sont envisageables.
- Point sur téléphonie mobile et internet.
- Point sur le fauchage des voies communales (gestion CDC)

Fin de séance à 22 h 30

Séance du 15 juillet 2016

2016.07-01	Acquisition d'un bien immobilier situé 11-15 rue de Mortagne (parcelle ZO 122)	3.1
2016.07-02	DM N°2	7.1
2016.07-03	Approbation du rapport d'activité 2015 du SMIRTOM du Perche Ornaïs	5.7
2016.07-04	Approbation du rapport d'activité 2015 de la CDC du bassin de Mortagne au Perche	5.7
2016.07-05	Approbation du rapport d'activité 2015 du SE 61	5.7
2016.07-06	Choix de l'entreprise pour étanchéité de la toiture de la salle des fêtes	1.1
2016.07-07	Indemnités pour le gardiennage de l'église	

Yves JOURDAN Maire	
Philippe BARBE 1 ^{er} adjoint Secrétaire de séance	
Benoît AGUINET 2 ^{ème} adjoint	
Christine ROGUET	Absente
Olivier BOURGOUIN	
Thierry FAYET	
Jean-Yves ROYER	Absent Procuration à Yves JOURDAN
Albert LEGOT	
Bernard MOULINIER	
Jean-Claude MARINTHE	
Pascal LEVALLOIS	